

une moyenne annuelle de 5,8% tandis que le taux de chômage tomberait à 4,5% en 1979 et à 3% pour les travailleurs masculins âgés de 25 à 54 ans. Cette diminution du chômage ne se réaliserait pas au prix d'une inflation plus élevée en 1979 puisqu'elle repose sur une relance des investissements qui contribuerait du même coup à augmenter les capacités de production. Une telle relance contribuerait par contre à accélérer la croissance des importations et à entretenir le déficit de la balance des paiements courants.

Un échange de vues est nécessaire

Le Conseil reste préoccupé par une reprise éventuelle de l'inflation et il insiste auprès des différents niveaux de gouvernement pour que le problème de la levée des contrôles fasse l'objet d'un accord général de tous les partenaires sociaux. "Il sera nécessaire de continuer à exercer une certaine modération sur tous les fronts pour prévenir de nouvelles escalades des pressions inflationnistes," déclare-t-il.

A cette fin le Conseil estime que des efforts devraient être entrepris pour promouvoir de fructueux échanges de vues entre le gouvernement et les divers groupes d'intérêts économiques sur les grands problèmes d'intérêt national: "Nous convenons avec le Congrès du Travail du Canada que les principaux agents économiques du pays doivent prendre part aux décisions relatives à la suppression des contrôles et aux mécanismes permanents d'évaluation des priorités et des réalisations nationales." S'il ne fait aucun doute dans l'esprit du Conseil que les décisions restent l'apanage du pouvoir politique, il estime nécessaire cependant que leur élaboration soit précédée d'une large consultation.

Depuis quelque temps, de tels efforts ont été faits qui vont dans le sens d'une plus grande participation. C'est ainsi, par exemple, que la publication du Livre vert sur l'immigration a été suivie de discussions et que la révision de la Loi sur les banques fait actuellement l'objet de consultations. Le Conseil estime toutefois que le gouvernement devrait aller au-delà de ces consultations occasionnelles, et qu'il est nécessaire d'instaurer un mécanisme de consultation permanent sur tous les principaux aspects de la politique gouvernementale. Un tel mécanisme impliquerait non seulement les

syndicats et les entreprises, mais aussi des représentants des travailleurs non syndiqués, ceux des consommateurs et de différents groupes d'intérêts issus de toutes les régions du Canada.

**Treizième Exposé annuel: L'énigme de l'inflation, Conseil économique du Canada. (Imprimerie et Edition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, No de catalogue EC22-1/1976F; prix: Canada 5\$; autres pays, 6\$, 195 pages.)*

Ici on fabrique les plaques...

La compagnie ACME Signalisation Inc. de Montréal possède une machine que ses employés appellent "la grosse Georgette". C'est leur nouvelle presse à fabriquer les plaques d'immatriculation d'autos, de camions et de motoneiges au rythme de plus de 7 millions d'exemplaires pour 1977.

Mais qu'est-ce que "Georgette", au juste? C'est une emboutisseuse-poinçonneuse haute vitesse construite selon les spécifications d'ACME. Elle produit jusqu'à 55.000 plaques par jour à partir de tôle aluminium Alcan demidure, prélaquée et d'une épaisseur de 0,028 pouce, selon un procédé en quatre temps.

D'abord la bande d'aluminium de six pouces de largeur est insérée dans la presse, côté peint vers le bas. La presse commence par graver, par emboutissage, les six chiffres du numéro d'immatriculation qui, lui, change automatiquement à toutes les deux plaques.

Ensuite, c'est le tour des lettres, symboles et bordures à être emboutis. Puis, elle poinçonne les trous des boulons et, enfin, elle coupe la plaque aux dimensions voulues.

A mesure qu'elle quitte la presse sur un convoyeur, la plaque est renversée et passe par deux rouleaux à peinture correctement espacés qui appliquent sur les reliefs une couleur contrastante. Puis, c'est le séchage en quatre minutes dans un four chauffé à 176°C (350°F), le refroidissement et l'inspection. Là, les plaques portant le même numéro sont placées manuellement dos à dos et automatiquement emballées sous polyéthylène, prêtes pour l'expédition.

La compagnie ACME Signalisation est conduite comme une grosse entreprise familiale. Son chiffre annuel de vente est passé de \$125.000 à plus de 2,5 millions de dollars en cinq ans.



Le prince André, second héritier de la couronne britannique, qui poursuit ses études au Canada, a passé récemment un weekend à Ottawa, l'invité du gouverneur général, M. Léger, et de Mme Léger. On le voit ici en compagnie du premier ministre Trudeau et des membres de sa famille, dont il fut également l'hôte, à leur maison du lac Mousseau (Québec), anciennement Harrington Lake.